

Jamais sans mon équipe..!

Le sourire chaleureux, le verbe facile, qui en dit long sur une riche carrière diplomatique de plus de 22 ans, Mme Souriya Otmani, nouvelle Consule générale du Maroc à Montréal, fait partie de cette génération de femmes diplomates qui font honneur à la politique d'ouverture et d'égalité des sexes, que prône le *Maroc nouveau* depuis quelques années.

Lors d'un entretien qu'elle a bien voulu accorder à *Maghreb Canada Express*, Mme Otmani annonce d'emblée la couleur : Un travail d'équipe basé pour une grande partie sur les nouvelles techniques de l'information, sera mené pour mieux répondre aux attentes de la communauté, dont elle est consciente de la spécificité, et pour être à l'écoute de toutes les bonnes volontés.

Durant ces dernières années, a-t-elle souligné, les différents services du consulat (État civil, notariat, passeports, immatriculation, CIN, affaires sociales et culturelles) ont été équipés d'unités informatiques performantes et bon nombre de formulaires sont téléchargeables en ligne, de sorte que le gestionnaire actuelle permet une exécution quasi instantanée des prestations sollicitées. De ce fait, l'information et la documentation consulaires rendues accessibles sur le site internet du consulat (<http://www.consulatdumaroc.ca>) ont largement contribué à améliorer la durée de traitement des dossiers consulaires et à réduire considérablement les temps d'attente.

Et Mme Otmani d'ajouter : Le succès des systèmes utilisés est dû cependant au fait que nos concitoyens résidant au Canada sont rôtés aux nouvelles techniques de l'information. Ainsi, les ressortissants marocains ou étrangers (sollicitant un visa), qui se présentent personnellement aux guichets du Consulat ou qui recourent à la consultation par correspondance, sont souvent servis en quelques minutes, et ce, quelque soit la nature de leur requête, même durant les grandes journées d'affluence!

Cependant, pour certaines prestations, à caractère plus personnel qui nécessitent l'authentification des documents exigés (comme celles par exemple ayant trait à l'état civil) le consulat a instauré un système de rendez-vous en vue d'éviter au citoyen des attentes longues et stressantes.

Questionnée sur les objectifs de son mandat, Mme Otmani a répondu qu'elle s'emploiera, conformément aux hautes directives royales, d'être au service de l'ensemble des ressortissants marocains résidant au Canada et

qu'elle veillera (tout en évitant toute ingérence dans les affaires du pays d'accueil) au respect, à la préservation de leurs droits et de leur dignité, et à la défense de leurs intérêts parallèlement aux efforts louables déployés par l'Ambassade du Royaume du Maroc au Canada et de concert avec M. Mohamed Tangi, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Ottawa, elle compte tout particulièrement :

- Veiller à la consolidation des droits et des acquis de ces ressortissants;

- Encourager leur intégration dans le pays d'accueil tout en préservant leur identité et tout en maintenant le lien solide avec leur pays d'origine;

- Mettre à profit leur potentiel, leur force et le rôle qu'ils peuvent jouer tant au niveau de la gestion des affaires publiques du pays d'accueil que dans le développement ainsi que la défense des causes sacrées du Maroc.

Afin de rencontrer les objectifs qu'elle s'est fixée, Mme Otmani compte adopter une stratégie s'articulant autour des actions suivantes :

- Accroître, au moyen des canaux médiatiques disponibles et touchant directement la communauté marocaine, le recours aux sites d'information et de prestations consulaires mis en place ces dernières années;

- Améliorer les logiciels consulaires existants et en créer d'autres ;

- Faciliter la communication avec les citoyens marocains les plus éloignés de Montréal;

- Enrichir régulièrement le site WEB du consulat d'informations pratiques sur la vie économique, politique et culturelle marocaines;

- Être à l'écoute de tous les ressortissants marocains et recueillir leur suggestions sur les moyens les plus appropriés pour mieux les servir;

- Contribuer à toute opération visant à promouvoir la culture, le tourisme, l'artisanat et les échanges commerciaux entre le Maroc et le Canada;

- Accompagner et soutenir, dans toute la mesure des moyens dont dispose le consulat, les actions et initiatives pertinentes de toutes les associations marocaines agissantes. « Notre souhait concernant ce volet, a souligné Mme Otmani serait bien sûr d'a-



Mme Otmani est la deuxième femme à occuper le poste de Consul général, à Montréal, après Mme Farida Jaidi, actuelle ambassadeur du Maroc en Suède

voir un interlocuteur unique car la communauté en gagnera en crédibilité devant toutes les instances; qu'elles soient canadiennes ou marocaines. Mais c'est à la communauté d'en décider et de s'organiser en conséquence;

Concernant la coopération avec le pays d'accueil, Mme Otmani compte établir et maintenir les contacts avec toute institution gouvernementale canadienne et québécoise en charge de l'immigration, dans l'optique de défendre et de faire valoir les intérêts et les spécificités de la communauté marocaine établie au Canada.

Mme Otmani nous a confié que la communauté marocaine établie au Canada, confrontée sans cesse à des évolutions socioculturelles, devrait acquérir davantage de visibilité, prendre conscience de la place qu'elle occupe déjà mais aussi du rôle qu'elle pourra jouer dans la vie politique, économique, culturelle et sociale du pays d'accueil.

« L'objectif constant, a-t-elle souligné, devrait être de tendre vers une meilleure prise en charge de ses problèmes spécifiques. L'actualité en matière d'immigration montre précisément l'importance du rôle que peuvent jouer les communautés culturelles : Les responsables québécois vont en effet au devant de ces mêmes communautés pour recueillir leurs avis et suggestions sur les nouvelles initiatives annoncées par le gouvernement québécois en matière d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants dans les années à venir ».

« Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres, a-t-elle tenu d'ajouter, la solidarité communautaire marocaine est nécessaire et vitale ! ».

Et Mme Otmani de conclure que le

consulat veillera au développement des contacts avec l'ensemble des associations et encouragera dans toute la mesure du possible la communication, la solidarité et le dialogue entre elles.

Le consulat veillera également à sensibiliser davantage la communauté marocaine au Canada sur l'intérêt évident de mettre ses potentialités et son savoir-faire au service du développement global du Maroc.

LA CARRIÈRE DE Mme OTMANI EN BREF

-1982-1992 : Secrétaire des Affaires Étrangères au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération.

-1992-1994 : Conseillère des Affaires Étrangères

-1994-1995 : Conseillère, Chef du Service de la Coopération avec les organismes de financement du développement durable et Responsable de la "Cellule Intégration de la femme au développement."

-1995-1998 : Première Conseillère auprès de l'ambassade du Royaume du Maroc à Vienne (Autriche)

-1998-2001 : Ministre Conseillère auprès de l'Ambassade du Royaume du Maroc à Stockholm (Suède).

-2001-2004 : Chef de la Division des Privilèges et Immunités Diplomatiques, Direction du Protocole du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération.

-À partir du 01-09-2004 : Consule Générale du Royaume du Maroc à Montréal.